

Image not found or type unknown



Urgent svp j'ai 6 jours pour trouver une solution

Par **tigre**, le **18/01/2009** à **11:07**

j'ai perdu une affaire au tribunal commerce, j'ai eu la visite d'un huissier il a deuxrnIl me donne 8 jours pour payer ! bien sur je ne peutrnsinon saisie dans 6jours!rnque puis faire svp. avec 2 enfants qui ont déjà souffert du déposé de bilan dernl'entreprise .On se retrouve aujourd'hui ou il on une chambre pour 2 et nous pas ! clic clac dans le salon !!!!merci d'avance a ceux qui me répondre.

Par **jeetendra**, le **18/01/2009** à **13:20**

bonjour, sur legavox.fr, regardez les articles du blog des huissiers et débiteurs, vous trouverez des réponses, courage à vous, cordialement